

Drame à Savigny

Embardée mortelle de cinq copains de 15 ans

Les adolescents se trouvaient à bord d'un SUV lorsque le conducteur a perdu la maîtrise du véhicule dérobé à ses parents. Un des jeunes est décédé.

Simone Honegger

Deux jours après le drame qui s'est joué vendredi vers 18 h 15 sur la route du Château dans la commune de Savigny, la campagne partiellement enneigée a retrouvé sa quiétude hivernale. En regardant plus précisément, on observe pourtant que la terre mouillée creusée par les pneus dessine distinctement la trajectoire du véhicule et son embardée quelques mètres plus bas dans un pré. Une bougie y a été déposée à proximité de débris de verre.

Cinq adolescents, tous des garçons du même âge et domiciliés dans la région lausannoise (trois de Lausanne, dont le conducteur et la victime, Pully et Épalinges) se sont embarqués dans une course mortelle à bord d'un véhicule utilitaire sportif (SUV) en cette fin de semaine. La porte-parole de la police cantonale vaudoise, Christèle Borloz, n'en sait pas davantage sur leurs motifs. Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur, âgé de 15 ans, a perdu la maîtrise de la voiture dérobée à ses parents, «laquelle a fini sa course en contrebas de la route après avoir effectué plusieurs tonneaux», précise le communiqué de police.

L'accident a fait une victime. Le jeune conducteur ainsi que trois des passagers en sont sortis indemnes. Mais le cinquième occupant du véhicule y a laissé sa vie. Pour des raisons encore à déterminer, le malheureux a été retrouvé inconscient à l'extérieur de



La voiture a subitement quitté la route pour se retrouver en contrebas dans un pré après plusieurs tonneaux. MARIE-LOU DUMAUTHIOZ

«Des projecteurs ont éclairé ma chambre à coucher pendant plusieurs heures. En revanche, le véhicule du SMUR n'est pas resté très longtemps. Ce n'est jamais bon signe.»

Un témoin

la voiture. Malgré l'intervention des secours d'urgence qui ont essayé de le réanimer, il est décédé sur place. Une enquête a été ouverte par le Tribunal des mineurs.

C'est une conductrice, témoin de l'accident, qui a averti les secours. En tout, l'intervention a nécessité la présence de patrouilles de la police de la PEL (Police Est lausannoise), de deux ambulances et des pompiers du SPSL (Service de protection et sauvetage Lausanne), d'un médecin du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), ainsi que du personnel de la gendarmerie vaudoise.

Route étroite

Dans le voisinage immédiat, qui compte deux fermes, des témoins rapportent avoir observé une grue amenée sur place pour soulever la voiture accidentée. Un autre habitant domicilié plus bas se souvient des projecteurs qui ont éclairé sa chambre à coucher pendant plusieurs heures. «Le vé-

hicule du SMUR n'est en revanche pas resté très longtemps, sou-pire-t-il. Ce n'est jamais bon signe.»

À cet endroit, la route n'est pas particulièrement sinieuse, mais elle est très étroite, ce qui rend compliqué le croisement de deux véhicules. Selon les traces de pneus, le SUV, qui descendait cette route de liaison entre Savigny et la route de Berne, a subitement mordu sur le terrain de droite pour ensuite échapper au contrôle du conducteur et quitter la route sur sa gauche.

Que s'est-il passé? Est-ce un tronçon particulièrement dangereux? Les avis divergent. «En tout cas, l'exposition par rapport au soleil est bonne», analyse un employé de la Commune venu sur les lieux de l'accident à titre personnel. De nombreuses questions restent ouvertes à ce stade. Les investigations ont été confiées aux gendarmes de l'Unité Circulation de la police cantonale vaudoise.

Se déplacer à pied ou à vélo à Prangins sera un plaisir

Qualité de vie

Des mesures concrètes seront mises en œuvre sur tout le territoire de la commune pour améliorer la sécurité et la convivialité de la mobilité.

En 2021, Prangins a reçu le Prix Wakker, une haute distinction remise par Patrimoine suisse, qui récompense une commune pour la qualité de son développement urbanistique. Mais les autorités pranginoises ne veulent pas se reposer sur leurs lauriers. À la demande de la population, la Municipalité va transformer radicalement la mobilité sur l'ensemble de son territoire. Elle a reçu l'aval de l'unanimité du Conseil communal jeudi dernier.

Prangins n'est pas qu'un joli bourg avec son magnifique château-musée, son port et sa belle plage. Les constructions se sont multipliées dans la périphérie du vieux bourg. Et les quartiers de villas se sont étendus entre Nyon et Gland. Aujourd'hui, la commune compte plus de 4000 âmes. Ses habitants souffrent de l'omniprésence des voitures et s'inquiètent pour la sécurité de leurs enfants piétons.

«Nous voulons vraiment que ce soit agréable et sûr de se déplacer à Prangins», déclare sa syndique Dominique-Ella Christin. Les mesures ambitieuses que nous allons mettre en place en 2023 et 2024 ont été définies par une étude approfondie de Team+, en collaboration avec notre Service de l'urbanisme. Pour être transparents et efficaces, nous avons détaillé les coûts et les échéances de chacune des réalisations.»

Le catalogue des mesures comprend deux volets. D'abord, sur l'ensemble du territoire urbanisé, excepté en zone industrielle, la vitesse sera modérée à 30 km/h. Ce sera le cas dès qu'on quitte la route principale pour rejoindre le village, ainsi que dans tous les quartiers résidentiels. Et le centre

historique du bourg deviendra une zone de rencontre limitée à 20 km/h, où les piétons auront la priorité.

Deux gros chantiers

Ensuite, le projet comprend plusieurs mesures en faveur de la mobilité douce. Par exemple, pour faciliter les déplacements à vélo, il est prévu d'aménager un contresens cyclable pour revenir de la plage de Promenthoux, de même sur la route de la Bossière, qui mène du port des Abériaux au village. Autre mesure pour les cyclistes: le chemin des Emoissières, qui longe les voies CFF entre le bourg et l'aérodrome, sera interdit aux voitures. Quant aux piétons, ils pourront rejoindre Nyon à travers les vignes par le chemin de la Banderolle.

«Pour être transparents et efficaces, nous avons détaillé les coûts et les échéances de chacune des réalisations.»

Dominique-Ella Christin, syndique de Prangins

Deux gros chantiers complèteront ce programme: celui du tronçon de la route principale entre Nyon et les feux des Abériaux, et celui de la passerelle entre la gare de Nyon et le pont de la Redoute à Prangins (2025), qui permettra de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité, hors du trafic automobile, puis de rejoindre le centre du village par le chemin de campagne de Tremblay, avec vue sur le lac. Reste un point négatif: ayant quitté Région de Nyon, Prangins a perdu sa station de vélos en libre-service.

Yves Merz



Excepté en zone industrielle, l'ensemble du territoire urbanisé de Prangins passera en zone 30 km/h. ODILE MEYLAN

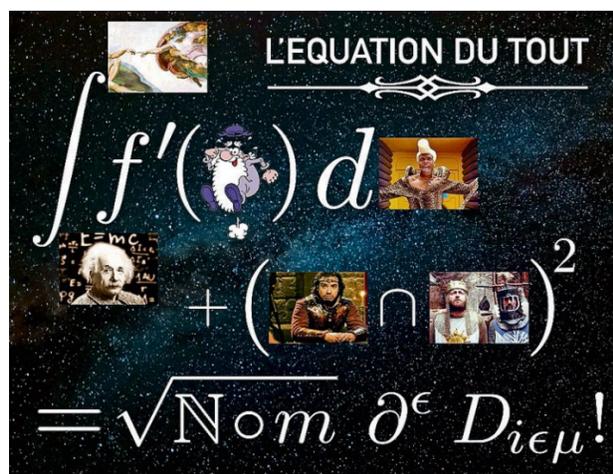
Une websérie veut mettre Dieu à l'épreuve de la science

Tournage explosif
Deux Vaudois s'approprient à tourner le pilote de «Nom de Dieu!», qui met en scène un créateur rattrapé par les lois de la physique au moment de créer le monde.

Le synopsis de la future websérie tient en deux lignes prometteuses: «Trop paresseux pour créer l'univers seul, Dieu réunit ses archanges dans son atelier pour un brainstorming.»

Alléchant, même s'il faudra encore un peu de patience avant de pouvoir découvrir «Nom de Dieu!». Cet audacieux projet, lancé par deux Vaudois amis depuis l'enfance, vient en effet de réunir la somme rondelette de 15'362 francs, soit 2000 de plus que le montant espéré sur la plateforme de crowdfunding Kickstarter. Le tournage débutera le 19 février.

«Notre idée est de créer un mélange explosif entre science et religion», renseigne Julien Ordan. Ayant travaillé pendant plusieurs années au CERN, où il était chargé de la production des contenus digitaux, le Nyonnais y a fait un constat surprenant: «Pour cer-



L'idée? Créer un mélange entre science et religion. DR

tains scientifiques, la question religieuse n'est même pas un sujet, comme on pourrait s'y attendre. En revanche, pour nombre d'entre eux, la création du monde et l'existence de Dieu constituent une réelle interrogation.»

Cette éternelle opposition, «Nom de Dieu!» veut l'exprimer en illustrant Dieu «comme un défenseur du créationnisme, vision selon laquelle il crée les choses à partir de rien, comme par magie», explique Julien Ordan. Il sera alors

confronté «aux réalités physiques, que n'auront de cesse de lui rappeler ses archanges lors de cette grande séance de travail.»

La Genèse revisitée

Avec cette réécriture ludique de la Genèse, «Nom de Dieu!» devrait également avoir une portée éducative. «Nous avons souhaité vulgariser certains sujets scientifiques, tels que la cosmologie ou la physique des particules», explique Yann Cado, coscénariste et

partenaire de Julien Ordan à la réalisation. Physicien diplômé de l'EPFL, son sujet de doctorat porte justement sur «la conception d'un modèle théorique qui expliquerait l'apparition de la matière au moment du big-bang.»

Ce qui mène Yann Cado à dévoiler la question centrale du film, philosophique cette fois-ci: «Dans quel but Dieu nous a-t-il créés?» Tout juste arrivés au terme du casting, qui réunira majoritairement des comédiens français, les deux amis se disent heureux d'avoir suscité un tel engouement auprès des donateurs. Toutefois, la somme récoltée ne permettra pas de tourner l'entier de la série.

«Cet argent doit servir à en réaliser le pilote, qui facilitera notre démarche lorsque nous défendrons le projet auprès de sociétés de production ou de chaînes de télévision», assure Julien Ordan. Enfin, quelques milliers de francs doivent encore être glanés pour la postproduction, «peut-être dans un nouveau crowdfunding ou auprès d'institutions publiques», renseigne Yann Cado. À suivre, donc.

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Plus d'infos sur:
www.nomdedieu.ch

Payerne

Réaménagement du centre-ville à l'étude

Diminuer les places de stationnement pour offrir davantage d'espace aux piétons, tout en garantissant l'accès aux commerces et en réfléchissant à des questions centrales que sont la mobilité, le climat ou les espaces publics. Tel est le défi sur lesquels plusieurs bureaux spécialisés vont se pencher dans le cadre d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour le réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne, à Payerne. Jeudi, le Conseil communal a validé une dépense de 299'900 francs destinée à financer ces réflexions. SGA

Broye

Moins d'interventions pour les pompiers

Après une année marquée par de fortes intempéries estivales, les interventions du SDIS Broye-Vully sont revenues à un total plus ou moins identique à celui de l'année 2020, a relevé Laurent Quillet, commandant du SDIS Broye-Vully, mercredi, lors de son rapport annuel au gymnase intercantonal de la Broye à Payerne. Les pompiers broyards sont intervenus 247 fois (298 en 2021) pour 2949 heures (5838) d'engagement. Dans l'attente de sa nouvelle caserne, le SDIS s'est aussi attelé à remettre ses effectifs à flot. SGA